

GABARIT-RAPPORT¹ À L'INTENTION DU GROUPE – THÈME 1 : ÉDUCATION, SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

Qu'est-ce qu'une agression sexuelle ?

« Un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, [...] par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique, et à la sécurité de la personne². »

Agresser sexuellement, c'est imposer des gestes, des attitudes, des pratiques sexuelles ou ciblant la sexualité, ou encore des paroles à connotation sexuelle contre la volonté de la personne, et ce, en utilisant notamment : l'intimidation, le chantage, la menace, la manipulation ou la violence verbale, psychologique ou physique.

Les violences à caractère sexuel peuvent aussi inclure : le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel qui traduisent des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les attentions sexuelles non désirées et non réciproques, le cyberharcèlement, les images sexuellement dégradantes, le voyeurisme, l'exhibitionnisme, l'exposition sexualisée, la traite des personnes, le sextage, l'exploitation sexuelle ou toutes autres inconduites à caractère sexuel.

CADRE DE RÉFLEXION	
Énoncé d'engagement (notre but commun) : Les membres du <i>Comité consultatif pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel</i> et ses groupes de travail s'engagent à <ul style="list-style-type: none">collaborer et travailler dans un but commun pour concrétiser le projet <i>Pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel</i>.Durant ce travail,<ul style="list-style-type: none">protéger la confidentialité des propos, des témoignages et des discussions ;privilégier des conduites responsables, éthiques et bienveillantes, dans un esprit d'inclusion, d'ouverture et de respect des différents points de vue et postures des membres ;prendre en compte les différentes perspectives en matière de violences à caractère sexuel.Rechercher de solutions collectives dans le choix des actions et des recommandations.Être solidaires des recommandations prises par consensus, et ce, afin que l'UQO puisse se doter ultimement d'un plan opérationnel des recommandations visant à assurer une communauté et une vie universitaire exemptes de violences à caractère sexuel.	Valeurs (notre guide d'actions et d'interactions) : Respect de la dignité et de l'intégrité Dans le respect des droits de la personne consignés par les chartes canadienne et québécoise, le Comité consultatif, incluant ses groupes de travail, offrira un environnement de travail respectueux permettant aux membres de contribuer activement à ses travaux. Tout comportement pouvant diminuer, dévaloriser ou dénigrer un autre membre, sur les plans personnel ou professionnel ne sera pas toléré et, le cas échéant, ce type de comportement pourrait mener à mettre fin à la participation d'un membre auxdits travaux. Les membres doivent pouvoir s'exprimer en toute confiance, sachant que leurs propos ou témoignages ne seront pas jugés et demeureront confidentiels, même en dehors des huis clos. Les membres seront responsables de préserver et de protéger l'information qui leur est confiée durant leur mandat ainsi qu'au terme de celui-ci. Respect des différences et de la diversité Dans le respect des droits de la personne consignés par les chartes canadienne et québécoise, le Comité consultatif, incluant ses groupes de travail, favorisera l'adoption d'une approche institutionnelle inclusive qui respecte les différences et la diversité, incluant les différences de points de vue et de postures, favorisant l'équité et l'égalité. Le Comité consultatif, incluant ses groupes de travail, adoptera et placera au centre de sa dynamique l'écoute, l'ouverture au dialogue, la collaboration, la confiance, la solidarité et le bien commun afin d'assurer le respect de ses membres et l'ouverture à tous les points de

¹ À noter que ce gabarit-rapport n'est pas un compte rendu. Il s'agit d'un document que les groupes de travail utiliseront pour remettre au Comité consultatif (rapports périodiques d'état d'avancement des travaux et bilan final aux termes des travaux). Il vise aussi à rappeler le cadre de réflexion et le cadre de travail.

² Gouvernement du Québec (2001, p. 22). Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Québec. Publications Gouvernement du Québec.

	<p>vue et d’assurer la réalisation du projet visant une communauté universitaire exempte de violences à caractère sexuel.</p> <p><i>Solidarité et collaboration</i></p> <p>Les membres du Comité consultatif, et ses groupes de travail, adopteront une attitude d’écoute, d’empathie et d’ouverture d’esprit afin de favoriser la compréhension et la solidarité. Les membres veilleront à collaborer et à mettre en place des conditions facilitantes pour la conduite des travaux et pour assurer la mise en œuvre du projet <i>Pour une communauté universitaire exempte de violences à caractère sexuel</i>.</p> <p>Responsabilisation individuelle et collective</p> <p>Les membres seront interpellés à traiter des enjeux en matière de violences sexuelles sur lesquels se penchera le Comité consultatif, incluant ses groupes de travail, quelles que soient ses connaissances préalables ou ses engagements. Les membres sont encouragés à traiter ces enjeux de façon responsable, ouverte et honnête, afin de favoriser une mobilisation individuelle et collective autour de ceux-ci. Les membres s’engagent à viser l’intérêt commun plutôt que l’intérêt personnel, avec seul objectif d’assurer le succès des travaux du Comité consultatif, incluant ses groupes de travail en respectant les orientations et les choix d’actions déterminés collectivement.</p>
<p>Mandat : Les groupes de travail auront comme mandat de travailler sur des thèmes précis ayant été identifiés par le Comité consultatif.</p> <p><u>Grand livrable</u></p> <p>À la fin de leurs travaux, le groupe de travail doit présenter un rapport de ses recommandations au Comité consultatif, aux fins de sa validation, et ce, au plus tard à l’automne 2019.</p> <p><u>Objectifs communs à l’ensemble des groupes de travail</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser l’état des lieux (ce qui se fait/existe à l’UQO et ailleurs). 2. Effectuer des analyses comparatives avec ce qui se fait dans d’autres établissements pour en dégager les meilleures pratiques et en identifier les conditions de succès. 3. Proposer des actions et solutions concrètes (Quoi-Pourquoi-Comment-À qui-Par qui) 4. Proposer des mesures de mise en œuvre de ces actions et solutions. 5. Formuler des recommandations au Comité consultatif. 	<p>Grandes orientations (notre guide de réflexion) :</p> <p><u>Grandes orientations</u></p> <p>Dans le cadre de ses travaux, le groupe de travail veillera à</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenir compte de la définition proposée par le Comité consultatif de ce qu’est une agression sexuelle 2. Axer la réflexion sur le développement d’une culture de respect pour créer un changement organisationnel et des changements de comportements durables. 3. Privilégier une approche institutionnelle inclusive où la communauté universitaire collabore à créer un milieu exempt de violences sexuelles. 4. Privilégier des actions/solutions/mesures qui favorisent l’adoption d’une approche aidante et exempte de jugement (respect et empathie) envers la victime, et centrée sur la victime (besoins et réalité). 5. Proposer des actions/solutions/mesures qui assurent la confidentialité pour toutes les parties (plaignant, victime, mise en cause, harceleur, agresseur, témoin, etc.) et facilitent le signalement et la dénonciation. 6. Proposer des actions/solutions/mesures qui assurent la protection de la victime. 7. Privilégier des actions/solutions/mesures qui soutiennent les personnes trouvées responsables de violences sexuelles et visant à les faire cheminer dans la reconnaissance de leurs gestes et leurs impacts, ainsi qu’à limiter les risques de récidive.

CADRE DE TRAVAIL

Thème 1 : Éducation, sensibilisation et prévention

Objectifs transversaux (pour tous les groupes de travail) :

1. Tenir compte des réalités vécues au sein des établissements de l'UQO (Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme).
2. Tenir compte des réalités vécues par l'ensemble de la communauté universitaire dans sa diversité (cycles d'études, catégories d'emploi, diversité de genre, orientation sexuelle, diversité culturelle et ethnique, besoins spéciaux en raison d'un handicap ou d'un problème de santé, etc.).

Objectifs spécifiques au Groupe de travail – thème 1 : *Éducation, sensibilisation et prévention*

Sans être exhaustifs, ce groupe de travail aura comme objectifs de

1. Proposer des activités et initiatives visant à favoriser et à instaurer le développement d'une culture de respect.
2. Proposer des activités et des initiatives visant à faire de la sensibilisation et de la prévention.
3. Proposer des programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention et impliquer les différentes parties prenantes de la communauté universitaire dans la création de ces programmes.
4. Proposer un mécanisme visant à informer la communauté universitaire de la politique et des services disponibles pour les victimes.

RAPPORT PÉRIODIQUE D'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Faits saillants visant à contextualiser les travaux (nombre de rencontres tenues, sources utilisées, état des lieux à l'UQO et ailleurs, limites du rapport ou bilan, etc.) :

- Notre groupe de travail a eu deux rencontres (20 septembre et 12 octobre, nous avons annulé la rencontre du 16 novembre 2017) la prochaine rencontre est prévue le 14 décembre.
- La première rencontre visait à se doter d'un mode de fonctionnement en tenant compte des réalités des trois sites (SJ-Gatineau et Ripon) et des réalités de chacun des membres de groupe.
- La deuxième rencontre visait à répartir les différentes tâches, nous sommes à l'étape de recherche d'information sur ce qui se fait déjà à l'UQO et ailleurs en lien avec l'éducation, sensibilisation et prévention. Pour ce faire nous, avons exploré les différents sites et références proposés par le comité consultatif. Une liste des activités ou actions réalisées a été faite et nous aidera à réfléchir sur la suite de notre mandat.
Nous devons faire l'état des lieux dans les trois sites pour ensuite mieux cerner quelles stratégies seraient adéquates selon la culture des trois campus.
- Nous aurons aussi une discussion sur les meilleures pratiques pour prévenir les violences sexuelles en milieu universitaire.

Suite du rapport (29 mai 2019)

- Nous avons débuté le groupe de travail avec 6 personnes, 3 personnes ont quitté en cours de route pour des raisons personnelles surtout reliées au manque de temps.
- Notre comité a été dans l'obligation de ralentir ses travaux suite à l'absence de deux de ses membres entre le mois de juin et décembre 2018.
- Voici les dates de rencontres de notre groupe de travail et le résumé des rencontres.:
1 mars 2018 :
Réorganisation des tâches suite à la démission de deux membres du comité. Nous avons eu différentes discussions sur les enjeux de formation qui seraient obligatoires pour les différents membres de la communauté universitaire en considérant les trois sites d'enseignement.

22 mars 2018 :

Présentation d'un tableau des différents enjeux et défis auxquels nous auront à faire face en tenant compte de l'état de la situation des différents campus.

Présentation d'un tableau de départ pour en arriver à un plan de formation complet afin de répondre aux exigences de la loi en matière d'éducation, sensibilisation et formation auprès de la communauté universitaire.

Présentation d'un tableau des différents besoins de formation en général au Québec et le contenu à couvrir. Ce tableau devrait nous aider à peaufiner notre plan de formation.

20 avril 2018 :

Présentation d'une première ébauche d'un plan de formation- individuelle et/ou de groupe

Nous avons réfléchi à une stratégie de communication pour les différentes activités d'éducation-sensibilisation-formation.

Il faut commencer à annoncer les intentions de formation à la communauté universitaire-qui fait quoi ? Proposition : Réfléchir à la stratégie avec la DCR

17 décembre 2018 :

Arrivée d'un nouveau membre (mise en contexte)

Présentation de la mise à jour du plan de formation.

Discussion suite à l'adoption de la politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel (3 déc 2018)

Les membres du groupe de travail formulent les recommandations suivantes (comprenant les échéances de réalisation, retombées visées, etc.) :

- Pour l'instant, nous n'avons pas de recommandation à formuler sauf peut-être de ne jamais oublier de considérer et appliquer ceci dans nos travaux :
 - une définition commune des trois thèmes abordés dans notre groupe de travail (Éducation, sensibilisation et prévention)
 - toujours tenir compte de la réalité des trois campus.
- Nous n'avons pas eu l'occasion de finaliser nos travaux suite à la décision de transférer le projet au secrétariat général
- Dernière version du plan de formation déposé le ?

De : Provencher, Mithra

Envoyé : 31 mai 2019 14:57

À : Constantineau, Roxanne

Objet : TR: rapport groupe de travail

Bonjour Roxanne,

Voici deux points à ajouter à notre rapport.

Merci et bonne fin de semaine.

Mithra

Mithra Provencher t.s.
Coordonnatrice de stage travail social
UQO-Campus de St-Jérôme
450-530-7616 poste 4012

De : Baril, Karine <karine.baril@uqo.ca>

Envoyé : 31 mai 2019 14:13

À : Provencher, Mithra <Mithra.Provencher@uqo.ca>; Allaire, Jinny <jinny.allaire@uqo.ca>

Objet : RE: rapport groupe de travail

Bonjour Mithra,

Merci de ce suivi, c'est très apprécié. Je m'assurerais de joindre à ce rapport le plus récent tableau de formation. Je suis à l'extérieur aujourd'hui et il m'est difficile de faire les ajouts dans le document...

J'ajouterais aussi à ce rapport les deux informations suivantes :

1) un comité du réseau de l'UQ a été mis sur pied pour développer **une formation en ligne** destinée à tous les étudiants et membres du personnel, afin de répondre à l'obligation légale de mettre en place des formations obligatoires à ces groupes pour septembre 2019. Les formations à prévoir à l'UQO seront donc complémentaires au contenu déjà visé par ces formations (c.-à-d. : définition des violences à caractère sexuel, le consentement et les situations qui le compliquent (ex. alcool), être un témoin actif (intervention du témoin), les attitudes aidantes (soutenir les victimes), les relations intimes, sexuelles ou amoureuses en situation de pouvoir (pour les membres du personnel)).

2) Un projet de recherche interuniversitaire, dirigé par Isabelle Daigneault de l'UdeM et dont la chercheuse responsable à l'UQO est Karine Baril, visera à implanter et évaluer les effets d'un **programme de prévention des AS destiné aux étudiantes de première année (prévention de la victimisation chez les jeunes femmes)**. L'UQO a accepté que le programme de prévention soit implanté à l'UQO et évalué. Celui-ci pourrait être implanté dès l'hiver 2019 ou en septembre 2020. Une formation d'une semaine sera offerte prochainement à la personne au BIMi qui sera responsable à son tour de former les femmes qui animeront le programme. Les activités de prévention et de sensibilisation développées et offertes par l'UQO devront donc être complémentaires à l'implantation de ce programme et viser d'autres facteurs de risque des violences à caractère sexuel (par ex.: facteurs de risque de commettre de la VCS, formation de témoins actifs, etc.). Jusqu'à son départ en août, c'est Roxanne Constantineau qui est responsable de coordonner le projet et d'assurer les suivis avec l'équipe de recherche.

Je me suis limitée dans les détails, car de toutes façons je pourrai assurer minimalement les suivis dans le Comité permanent.

Merci beaucoup et bon weekend!

Karine

Le Groupe de travail – thème 1 : *Éducation, sensibilisation et prévention* est composé des personnes suivantes :

- Mélissa David (a quitté le groupe)
- Mithra Provencher
- Karine Baril
- Joël Xavier (a quitté le groupe)
- Jinny Allaire
- Sarah-Naëlle Jocelyn (a quitté le groupe)
- Christian Durocher (déc. 2018)

Rapport périodique d'état d'avancement des travaux en date du __12 décembre 2017__

Préparé par (co-responsables du groupe de travail) __Mithra Provencher__ et __Mélissa David__